Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général LLCER + SES, veuillez visiter :
bac-llcer-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2024

PHILOSOPHIE

Durée de l'épreuve : **4 heures - Coefficient : 8**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 2 pages numérotées de 1/2 à 2/2.

Le candidat traitera, au choix, l’un des trois sujets suivants

Sujet 1

L’art nous aide-t-il à vivre ?

Sujet 2

Pourquoi faut-il se fier à la science ?

Sujet 3

Expliquez le texte suivant :

S'il est manifeste que l'homme est bien l'auteur de ses propres actions, et si nous ne pouvons pas ramener nos actions à d'autres principes que ceux qui sont en nous, alors les actions dont les principes sont en nous dépendent elles-mêmes de nous et sont volontaires. Semblent en témoigner, aussi bien le comportement des particuliers dans leur vie privée que la pratique des législateurs eux-mêmes. On châtie, en effet, et l’on oblige à réparation ceux qui agissent mal, à moins qu'ils n'aient agi sous la contrainte ou par une ignorance dont ils ne sont pas eux-mêmes causes ; et, d'autre part, on honore ceux qui accomplissent de bonnes actions, encourageant les uns et décourageant les autres. Mais les choses qui ne dépendent pas de nous et ne sont pas volontaires, personne n'incite à les faire, attendu qu'on perdrait son temps à nous persuader de ne pas avoir chaud, de ne pas souffrir, de ne pas avoir faim, et ainsi de suite, car nous n'en serons pas moins affectés par ces impressions. Et, en effet, nous punissons l’acte commis par ignorance, si nous tenons l’auteur pour responsable de son ignorance. Par exemple, en cas d'ébriété, les peines sont doublées, parce que le principe de l'acte réside dans l'agent lui-même, qui était maître de ne pas s'enivrer et qui est ainsi responsable de son ignorance. On punit également ceux qui ignorent telle disposition légale dont la connaissance est obligatoire et qui ne présente aucune difficulté. Et l’on fait de même chaque fois que l'ignorance paraît résulter de la négligence, car il dépend de chacun de ne pas rester ignorant, mais de faire attention à s'instruire.

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque* (IV° s. av. J.-C.)

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.